

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 44

présenté par
M. Midy
-----**ARTICLE 32**

À la dernière phrase de l'alinéa 42, après le mot :

« concerné » ;

insérer les mots :

« au cours ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.